



Conseil départemental du 17 : Horizon vacances jeunesse : séjours pour les enfants 6/12 ans et 13/16 ans

publié le 02/03/2023

A l'attention des parents d'élèves : merci de prendre connaissance du message adressé par le Conseil Départemental 17 à l'attention des familles intéressées par des séjours vacances pour leurs enfants.

Dans le cadre de sa politique consacrée à la Jeunesse, le Département propose aux jeunes Charentais-Maritimes âgés de 6 à 16 ans, près de 100 séjours regroupés dans le catalogue "Horizon Vacances Jeunesse", accessible en cliquant ici : [Horizon vacances jeunesse \(charente-maritime.fr\)](http://Horizon vacances jeunesse (charente-maritime.fr))

Un soutien financier pour les familles aux revenus modestes peut être attribué sous forme de « Bon Vacances », le quotient familial CAF/VACAF ou MSA doit être inférieur à 1101 €.

Le prix de séjour pris en compte par enfant pour le calcul du Bon Vacances est plafonné à 800 € pour les 6/12 ans et à 850 € pour les 13/16 ans, pour 5 jours minimum et 17 jours maximum par année, pour les séjours inscrits dans le catalogue.

Les personnes sont invitées à compléter la demande de « Bon Vacances » en ligne en y joignant l'attestation d'inscription avec acompte versé du séjour choisi, délivrée par l'organisme, via le téléservice accessible à l'adresse suivante : bonvacance17.fr (ou en cliquant ici : [Bon de vacances – La Charente-Maritime](#)). Le compte doit être au nom de la personne qui demande l'aide.

Une réponse sera adressée à la famille indiquant le montant de l'aide accordée, qui pourra être modifié si d'autres aides, non mentionnées par la famille, lui sont attribuées.

En cas de difficulté de l'usager pour saisir sa demande informatique, il peut contacter le 0809 540 017, numéro non surtaxé où une personne l'accompagnera pas à pas. Il est aussi possible pour faire cette demande en ligne de se rendre sur l'un des lieux d'accueils dédiés où des médiateurs numériques aident les usagers à utiliser Internet et à effectuer des démarches en ligne. (Trouver les lieux d'accueils à l'aide numérique en cliquant ici : [Internet, besoin d'aide ?](#))

Voir l'affiche en pièce jointe

Document joint

 [affiche_horizon_vacances_jeunesse](#) (PDF de 1.2 Mo)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.